

Image not found or type unknown



Litige avec un collègue fonctionnaire

Par **binesa**, le **05/02/2008 à 13:27**

j'ai participer a un concours, j'ai gagné ce concours j'ai touche une somme d'argent qui a apparu sur ma fiche de paye.rnaujourd'hui un collègue cadre me reclame la moitié de cette somme (voir la totalité)rnSuis-je dans l'obligation de lui donner (sous forme d'un chèque)rnIl avait participé au concours (paufiner l'idée) mais mon superieur de l'époque n' a inscrit que mon nom , car les cadres ne peuvent pas participer. Depuis j'ai tout le monde sur le dos que puis-je faire? Est-ce légal ? rnMerci de votre réponse